

**20<sup>e</sup> dimanche après la trinité**  
**21 octobre 2007**  
**Les commandements de Dieu**  
**Marc 2,23-28**

Chers amis

« Notre loi ne permet pas », disent les Pharisiens conservateurs à Jésus. Nos lois aussi permettent ou interdisent certaines choses, dans la vie civile et dans la vie religieuse. Mais au fond, d'où viennent-elles, ces lois ? Pour la société civile, c'est clair : elles sont faites par le Parlement, où siègent les représentants du peuple souverain. Pour les lois religieuses, c'est moins clair : elles sont rédigées par les autorités des Églises, qui se réclament de Dieu. Mais ces lois et ces règlements sont-ils des sortes de « tabous » dictés par Dieu en personne auxquels il ne faut jamais toucher ou bien des ordonnances humaines qui peuvent changer ? Les fils de l'homme en sont-ils maîtres ? L'Évangile selon Marc touche ici ces questions. Il présente l'attitude de Jésus et celle des conservateurs. Cela peut nous éclairer sur la portée qu'ont pour nous les lois et les règlements, y compris ceux de la religion.

### **1. Le début de l'Évangile selon Marc**

Dans les deux premiers chapitres de son Évangile, Marc résume la prédication de Jésus par ces mots : « le Royaume de Dieu est proche », proche non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace puisque Jésus, porteur de ce royaume, est là, présent au milieu des gens. Il énumère ensuite des signes de cette proximité : des hommes se mettent en route pour marcher avec Jésus, des malades sont guéris, un paralysé reçoit le pardon ainsi que l'usage de ses jambes et un groupe de personnes qualifiées de « pécheurs publics » découvrent qu'ils sont aimés par Dieu malgré le mépris dont ils sont l'objet de la part de la bonne société.

Tout cela pose des questions graves aux croyants qui entourent Jésus, parce qu'il met sens dessus dessous des idées bien établies. Jésus explique que Dieu se met avec les petits et les

pauvres, qu'il regarde les pécheurs plutôt comme des malades que comme des gens à condamner, et qu'on peut prendre d'assez grandes libertés avec les commandements. Pour ceux qui l'interrogent sur les conséquences de son message pour la religion de son peuple, Jésus compare ce message à un vin nouveau qui fait éclater les vieilles outres des comportements religieux. L'amalgame entre la religion traditionnelle et le royaume de Dieu n'est pas possible : il faut des outres neuves pour le vin nouveau. Les lois anciennes ne sont plus adaptées et, si les amis de Jésus veulent vivre vraiment avec lui, il faudra inventer des comportements nouveaux. C'est plus qu'une réforme, c'est une rupture.

Qu'arrivera-t-il aux anciens comportements ? aux anciennes coutumes, aux lois qui régulent la société civile et religieuse ? Comment pourra-t-on empêcher que la société n'éclate ? Cette question, l'ancienne Église se l'est posée face au judaïsme du premier siècle, la Réforme se l'est posée aussi, elle reste posée à la génération de mai 68, et à l'actuelle, où tout semble chavirer : quelles lois, quels comportements adopter quand tous les tabous tombent ?

### **2. Face aux conservateurs**

L'évangéliste Marc répond à travers un exemple qui, à la limite, peut paraître ridicule, celui des lois de son temps sur le sabbat. Ces lois étaient très strictes. Celui qui faisait ce qui était interdit le jour du sabbat était un « profanateur du sabbat », expression encore entendue en Alsace il y a 50 ans.

La scène qu'il décrit frise le ridicule : on accuse Jésus de ne pas condamner ses disciples qui « moissonnent » quelques grains de blé en traversant les champs de blé. En fait, cette attention au détail est caractéristique des conservateurs d'autrefois et d'aujourd'hui. Ils ne se révoltent pas parce qu'il y a des injustices, de la corruption ni parce que des gens sont méprisés ou mal soignés. Ils s'énervent parce qu'on rend le divorce plus facile, parce qu'on permet la contraception, parce qu'il y a trop de liberté ou parce que les juges ne condamnent pas assez sévèrement. Les détails de la morale semblent plus importants que les

questions de justice sociale.

La réponse de Jésus est intéressante parce qu'il répond, à la manière des rabbins, par un exemple tiré de l'histoire. Il se réclame du roi David, que personne n'osait critiquer de son temps. Eh bien, dit-il, David, le parfait, a osé une profanation bien plus grave que celle du sabbat : il a mangé, avec ses compagnons, le pain sacré réservé aux seuls prêtres ! Une véritable profanation des choses les plus sacrées de son temps. Par-dessus le marché, le prêtre a couvert ce scandale religieux. Et pourquoi ? parce que ces gens avaient faim et que donner à manger à quelqu'un qui a faim est plus important que respecter les choses les plus sacrées.

Jésus insinue que cette loi concernant les pains de proposition, considérée par tous comme une sorte de tabou, n'en était pas un et qu'elle pouvait être brisée si la nécessité l'exigeait.

### **3. Le sens de la loi**

Ce faisant, Jésus change complètement le sens des lois religieuses. Dans la plupart des religions, les lois sont une sorte de concrétisation de la volonté divine, l'expression du sacré. Jésus dit que non : Dieu a donné ces lois, non parce qu'elles expriment des tabous, mais pour aider les hommes à vivre. Le sabbat ? Dieu n'en a pas besoin, mais les humains, pour retrouver un rythme de vie. Ainsi, dans le débat actuel sur l'ouverture des magasins, le dimanche, les chrétiens ne peuvent pas mettre en avant une volonté divine, mais ils doivent demander, et cela énergiquement, en quoi il est bon pour les humains de banaliser le temps et de lui faire perdre son rythme hebdomadaire.

Jésus conclut par « le Fils de l'homme est maître même du sabbat ». En fait, cela va plus loin que le sabbat, cela touche toutes les lois et les règlements. Aucun ne peut prétendre venir directement de Dieu, tous sont humains.

Mais il faut demander quel esprit inspire ces lois et ces règlements. Est-ce qu'ils doivent peser sur les gens comme un poids ou doivent-ils faciliter la vie en commun ? La justice est là pour protéger les faibles, les règlements sont là pour permettre de régler les problèmes et organiser la liberté, pour dire aux hommes

libres où ils doivent tenir compte de l'autre et lui permettre de vivre aussi.

**CI :** Ce que Jésus fait ici est extraordinaire dans l'histoire de l'esprit humain et de l'esprit des lois. Il détache la loi de sa prétention d'être d'origine divine et précise son rôle : être là pour aider les humains à vivre, tous les humains, pas seulement les forts, les excellents, les champions, mais aussi les petits et les faibles. Il fait cela avec une maîtrise extraordinaire de « Fils de l'homme », qui, au nom de Dieu, veut restaurer les humains dans leur liberté et leur dignité de citoyens du royaume de Dieu. C'est beaucoup plus fort que le « interdit d'interdire » de mai 68, c'est, des siècles avant les « philosophes de lumières », une ouverture sur une vie réglée par le respect et l'amour du prochain. Amen.

P. Kempf

Cantiques possibles : (Arc en ciel)

119 Heureux celui qui par un juste choix

361 Le Fils de Dieu le roi de gloire

431 Pour inventer la liberté

542 Ils ont marché au pas des siècles

610 O Jésus mon frère

¼ - Service des Lecteurs – SL – 44 – 21,10,2007 – Pierre KEMPF